

CENTRE INTERDEPARTEMENTAL DE GESTION
DE LA PETITE COURONNE DE LA REGION D'ILE-DE-FRANCE

CONSEIL D'ADMINISTRATION
Séance du 23 novembre 2021

Objet : Adoption de l'évolution tarifaire de plusieurs publications

DELIBERATION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION



Le mardi 23 novembre deux mil vingt et un à onze heures, le Conseil d'administration du Centre interdépartemental de gestion de la petite couronne de la région d'Ile-de-France, dûment convoqué le 16 novembre 2021, s'est réuni dans ses locaux 1, rue Lucienne Gérard à Pantin, sous la présidence de Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Nombre d'administrateurs en exercice : 29

Etaient présents : Monsieur Jacques Alain BENISTI, Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Jacqueline BELHOMME, Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Jean-Luc CAEDDU, Monsieur Patrick De La MARQUE, Madame Catherine DESPRES, Monsieur Bernard FOISY, Monsieur Philippe LAUNAY, Monsieur Philippe LAURENT, Monsieur Anthony MANGIN,

Avaient donné procuration : Monsieur Pierre-Olivier CAREL à Madame Sabrina ASSAYAG, Madame Christine CERRIGONE à Monsieur Philippe LAUNAY, Madame Marie CHAVANON à Monsieur Fernand BERSON, Monsieur Yves COSCAS à Madame Jacqueline BELHOMME, Madame Séverine MAROUN à Monsieur Anthony MANGIN, Madame Aurore THIROUX à Monsieur Patrick De la MARQUE, Monsieur Julien WEIL à Monsieur Jacques Alain BENISTI.

Etaient absents et excusés : Madame Nadège AZZAZ, Monsieur Belaïde BEDREDDINE, Monsieur Luc CARVOUNAS, Monsieur Jean-François DUFEU, Monsieur Jean-Christophe FROMANTIN, Madame Julie FOURNIER, Madame Rahnia HAMA, Madame Françoise KERN, Monsieur Laurent LAFON, Monsieur Frédéric MOLOSSI, Monsieur Igor SEMO.

Assistaient également à la réunion : M. Xavier BASTARD, directeur général par intérim, directeur général adjoint, Monsieur Benoît HAUDIER, directeur général adjoint emploi, concours santé et action sociale, Mme Diana DEVY, directrice des ressources humaines et assistance GRH aux collectivités, M. Laurent SALLET, Secrétaire général, M. Marc JOINOVICI, représentant de la Trésorerie Principale des Etablissements Publics Locaux de Paris.



Objet : adoption de l'évolution tarifaire de plusieurs publications

Le Conseil d'administration,

Vu le décret n° 85-643 du 26 juin 1985 modifié relatif aux centres de gestion,

Vu l'article L. 1411-3 du code général des collectivités territoriales relatif au rapport annuel remis par le délégataire au délégant,

Vu la délibération n°2017-35 du 25 septembre 2017 relative à l'attribution de la délégation de service public concernant l'édition de publications du Centre pour la période 2018-2022,

Vu la délibération n°2017-36 du 25 septembre 2017 relative à l'adoption des tarifs de vente des publications du CIG,

Vu la délibération n°2018-53 du 24 septembre 2018 relative à l'adoption des tarifs de vente des publications du CIG,

Considérant la nécessité d'ajuster certains tarifs en fonction de l'évolution du contexte économique et du prix d'ouvrages comparables :

DECIDE, à l'unanimité, de fixer les tarifs comme suit :

| Publications | Tarifs en euros TTC |
|--|----------------------------|
| Répertoire des carrières territoriales Abonnement aux mises à jour annuelles | |
| volume 2 | 94,00 € |
| volume 3 | 94,00 € |
| Annales corrigées des concours Version papier - Tarif déterminé pour chaque ouvrage en fonction du nombre de pages, du tirage et des pages à télécharger en complément si le cas se présente : | |
| Assistant socio-éducatif | 16,00 € |
| Animateur, animateur principal de 2 ^{ème} classe | 18,00 € |



Le Président,

Jacques Alain BENISTI,
Maire de Villiers-sur-Marne